

Fonds Desjardins

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

1^{er} décembre 1959

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ La gestion de la durée fut bénéfique durant la période grâce à un positionnement plus court en durée par rapport à l'indice de référence. De plus, une surpondération du secteur énergétique (pipeline) dans le moyen terme de la courbe de taux d'intérêt a généré des gains. Les émetteurs en tête de liste sont Enbridge, TransCanada Pipeline et Pembina. La plus grosse valeur ajoutée par la sélection des titres est survenue par Rogers, dont certaines émissions ont dû verser une forte prime en septembre, ce qui a été occasionné par le dépassement du délai de la clause de rachat de Shaw.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

→ L'élargissement des titres de sociétés auxquels le portefeuille est surexposé a nuï au rendement relatif. Cette surexposition s'est faite au profit du crédit provincial et s'est amorcée lors du premier trimestre de 2022. À cet effet, le Fonds détient une surpondération de 16 % au secteur bancaire par rapport à la cible, soit plus de 23 % de l'actif. La relation entre le secteur bancaire et les provinces court terme s'est élargie d'environ 0,25 % au deuxième trimestre. Par ailleurs, l'aplatissement de la structure à terme des taux d'intérêt n'a pas été bénéfique pour la valeur ajoutée en raison de la surpondération des obligations corporatives court terme.

Changements importants apportés durant la période

→ Le mois de septembre a été dur pour les écarts de crédit qui ont tout repris ce qui avait été donné au mois d'août. Après avoir généré plus de 0,35 % de valeur ajoutée à la fin du deuxième mois du trimestre, le portefeuille termine la période avec un gain de 0,05 % contre son indice de référence. Ainsi, cette sous-performance des écarts durant le mois de septembre

Fonds Desjardins

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
1^{er} décembre 1959

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Changements importants apportés durant la période (suite)

fut une occasion d'augmenter la surpondération des titres corporatifs contre le secteur provincial durant le trimestre.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.